

Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle Centre national de l'audiovisuel,
ayant son siège social à l'adresse 1b, rue du Centenaire
L-3475 Dudelange,
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro ✓
(à biffer si non applicable), représentée par Paul Lesch,
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures
culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Paul Lesch

Nom: _____

Fonction: Directeur

Fonction: _____

Date: 6.10.2022

Cachet:

Paul Lesch
Directeur du Centre national de l'audiovisuel



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture